



L'UIHJ intervient aux 2e rencontres du Notariat francophone, à Libreville

Les deux et trois décembre 2004, Libreville a accueilli le colloque des 2e rencontres du notariat francophone, en même temps que le XVIe congrès des notaires d'Afrique.

Les représentants de 17 pays s'étaient donnés rendez-vous à l'hôtel Okoumé Palace lorsque, sous la présidence de M. Didjob Divungi Di Ndinge, vice-président de la République, furent ouverts les travaux en présence de :

Me Jean-Paul Decorps, président de l'association du Notariat francophone

M. Jacques Godfrain, ancien ministre français de la Coopération

Mme Honorine Dossou Naki, garde des Sceaux, ministre de la Justice du Gabon

M. Didjob Divungi Di Ndinge, vice-président de la République du Gabon

M. J.-M. Simon, ambassadeur de France

M. Mauricio Bokung Asumu, vice-ministre de la Justice de Guinée Equatoriale

M. Célestin Ndelia, président de la Chambre des notaires du Gabon

Ohada et UE : les mécanismes d'harmonisation

Le thème présenté par l'association du Notariat francophone, « Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) et Union européenne : les mécanismes d'harmonisation »

fut l'occasion pour les 14 orateurs qui devaient se succéder à la tribune de développer trois thèmes particuliers autour des questions du droit des sociétés commerciales, des problèmes transfrontaliers, de la sécurité juridique et des investissements.

Les débats, animés par le secrétaire permanent du notariat francophone pour l'Afrique et par Jean-Paul Decorps, président de l'association du Notariat francophone, furent l'occasion d'apprécier le talent d'intervenants de très grande qualité qui permirent de constater combien, par l'effet du mouvement fédérateur engendrés par les actes uniformes issus du traité de Ohada, les mécanismes notariaux français et africains s'avéraient souvent très proches. Au demeurant et plus au-delà, les débats devaient prendre l'allure d'une confrontation d'idées entre deux continents, notamment avec les interventions de M. B. Dicko, juge à la Cour commune de justice de l'Ohada et de M. Ph. Leger, magistrat à la CJCE ou encore avec l'exposé du président de l'UIHJ, Jacques Isnard portant sur le titre exécutoire européen (TEE).



La prouesse des notaires du Gabon

Ce colloque a encore été marqué par l'empreinte laissée par d'autres contributeurs de grand talent : M. Jacques Godfrain, ancien ministre français de la Coopération, M. Gourio, directeur des affaires juridiques BNP-Paribas, M. Pasqualis, notaire à Venise et par de nombreux représentants du notariat, tels Me Ichola (Bénin), Me Toure (Mali) ou encore Me Goussard (France).

La délicate tâche du rapport de synthèse revint à Philippe Tiger, professeur à l'université de Tours qui devait, dans le court laps de temps qui lui fut imparti (comme chaque intervenant !), mettre en exergue l'excellente santé du Notariat francophone et africain.

On retiendra, outre la grande qualité des travaux, la parfaite organisation de ce colloque, due à la prouesse d'une minuscule, mais oh combien efficace, communauté des notaires du Gabon forte de six professionnels seulement pour tout le territoire. A n'en pas douter et à suivre les propos du président Decorps, l'association du Notariat francophone nourrit encore de grandes ambitions que les prochains colloques dévoileront d'eux mêmes.

Les intervenants





UIHJ at the 2nd seminar of the francophone notaries, in Libreville

On 2 and 3 December 2004, Libreville greeted the 2nd seminar of the francophone notaries, as well as the 16th Conference of the African notaries

Representatives of 17 countries convened at the Hotel Okoumé Palace, when, under the chair of the Didjob Divungi Di Ndinge, Vice-President of the Republic, the Congress was opened in the presence of:

Mr Jean-Paul Decorps, president of the Association of Francophone Notariat

Mr Jacques Godfrain, former French minister of Co-operation

Mrs Honorine Dossou Naki, Minister of Justice of Gabon

Mr J.-M. Simon, French Ambassador

Mr Mauricio Bokung Asamu, vice-minister of Justice of Equatorial Guinea

Mr Célestin Ndelia, president of the Chamber of Notaries of Gabon

Ohada and EU: mechanisms for harmonisation

The theme chosen by the Association of Francophone Notariat: "Ohada and European Union: mechanisms for harmonisation" was the occasion for the 14 speakers to develop three major themes around the questions of Commercial Law, cross border problems, and the legal securing of investments.

The debates were placed under the chair of the permanent secretary of the African francophone Notariat and Mr Jean-Paul Decorps, president of the Association of the Francophone Notariat. It gave the opportunity to the participants to appreciate the high quality of the speakers. Through the federative movement initiated by the Ohada Treaty, evidence was shown that the mechanisms of French and African Notarian systems have many similarities. Furthermore, the debates gave way to an exchange of ideas between two continents, as shown with the interventions of Mr B. Dicko and Mr Leger, Judge and magistrate at the Common Court of Justice of Ohada, and the conference of Jacques Isnard, president of UIHJ regarding the European enforcement title.

The achievement of Gabonese Notaries

The seminar was marked by the seal of other talented contributors, such as Mr Jacques Godfrain, former French minister of Co-operation, Mr Gourio, director of legal affairs BNP Paribas, Mr. Pasqualis, Notary in Venice, as well as various representatives of the Notariat (Mr Ichola from Benin, Mr Touré from Mali and Mr Goussard from France).

The delicate task of the final report was devoted to Philippe Tiger, professor at the University of Tours (France), who, in the very short time he was allowed (like every other intervention !), managed to point out the excellent health of the Francophone and African Notariat.

We will remember the high standard of the work achieved by the minute but very efficient community of the Notaries of Gabon, with only six Notaries for the whole territory of Gabon.

There is no doubt that, according to the President Decorps, the association of the Francophone Notariat has great ambitions that future meetings will undoubtedly unveil.

Séminaire international Ufohja de Bamako (Mali) les 10 et 11 mars 2005

L'UIHJ avait retenu cette année Bamako pour abriter un séminaire international sur la profession mais aussi sur le traité de l'Ohada et plus particulièrement sur l'acte uniforme relatif aux procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.



Yacine Sene, vice-présidente de l'UIHJ – Vice president of UIHJ, Fanta Sylla, ministre de la Justice du Mali – Minister of Justice of Mali, Jacques Isnard & Filifing Dembele, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Mali – President of the National Chamber of Judicial Officers of Mali

Organisée sous l'égide de l'Unité de Formation des huissiers de justice africains (Ufohja) qui représente la branche formation de l'UIHJ avec le concours de la chambre nationale des huissiers de justice du Mali et de l'Ecole nationale de procédure française, cette manifestation a réuni, outre Jacques Isnard, président de l'UIHJ, Yacine Sene, vice présidente et Honoré Aggrey, secrétaire permanent, 10 délégations africaines et française, ce qui constitue un succès particulièrement probant. D'ailleurs l'accueil réservé par les autorités du pays, notamment auprès de l'UIHJ, a été à la hauteur de l'événement, puisque l'UIHJ et la Chambre nationale des huissiers de justice ont été reçus par M. Ousmane Issoufi Maiga, premier ministre.

Hommage du ministre de la Justice à l'action menée par UIHJ, l'Ufohja et l'ENP

Au cours de l'entretien avec le chef du gouvernement, l'accent a été mis sur les nécessités de sécuriser les affaires par la mise en œuvre de dispositions judiciaires appropriées. Autre thème de discussion, celui concernant la formation des huissiers de justice africains.

Le premier ministre a rendu hommage à l'action menée en ce sens par l'UIHJ et a salué l'œuvre accomplie par l'Ufohja en coopération avec l'ENP de France. Enfin, M. Maiga s'est félicité de l'action dynamique déployée par la chambre du Mali et par son président, Filifing Dembéle.

La séance solennelle du séminaire, qui avait été précédée la veille par une conférence réservée aux présidents des chambres nationales, hôtes du Mali, s'est ouverte sous la présidence de Mme Fanta Sylla, ministre de la Justice, garde des Sceaux.